



UNIVERSITE PANTHEON-ASSAS

CENTRE VAUGIRARD 1

GUIDE D'INSCRIPTION EN 1ere ANNEE DE LICENCE

Consultez attentivement ce guide qui a été rédigé pour vous aider dans vos démarches administratives.

2018/2019

Pour finaliser la procédure d'inscription, vous aurez à vous connecter **3 fois** :

. Une **1re fois** pour faire votre **inscription administrative** (choix du diplôme et paiement des droits) (voir P. 2-5)

. Une **2e fois** pour :

- a) avoir confirmation de la **validation** de votre inscription **administrative** par les services de la Scolarité.
- b) effectuer votre **inscription pédagogique** (choix du régime d'études et des matières) (Voir P. 6-8)

. une **3e fois** pour choisir vos **groupes et horaires de travaux dirigés**. (voir P. 9-10)

Les inscriptions administratives et pédagogiques s'effectuent uniquement par internet sur le site de l'université Paris II : <https://www.u-paris2.fr/fr>

- 1- L'inscription administrative (p. 2 – 5)
- 2- L'inscription pédagogique (p. 6 – 8)
- 3- Le choix des horaires de travaux dirigés (TD) (p. 9-10)
- 4- Préparer sa rentrée (p. 11 – 13)
- 5- Annexes (p.14 et suivantes)

Annexe 1 : Liste des pièces à envoyer

Annexe 2 : Fiche pédagogique droit parcours classique 1110L (P. 16)

Annexe 3 : Fiche pédagogique droit parcours réussite 1111L (P. 17)

Annexe 4 : Fiche pédagogique économie-gestion 1260 L (P. 18)

Annexe 5 : Fiche pédagogique des économie-gestion parcours réussite 1261 L (P. 19)

Annexe 6 : Fiche pédagogique du double cursus droit et histoire 1141L (P. 20)

Annexe 7 : Fiche pédagogique du double cursus histoire de l'art et droit 1140L (P. 21)

Annexe 8 : Fiche pédagogique du double cursus droit et sciences 1142L (P. 22)

Annexe 9 : Fiche pédagogique du double cursus droit et économie 1190L/1290L (P. 23)

Annexe 10 : Fiche pédagogique information et communication 1511L (P. 24)

Annexe 11 : Organisation des enseignements (**à consulter absolument**) (P. 25 - 27)

Annexe 12 : Programme des journées d'accueil (P. 28)

1 - L'inscription administrative

Avant de procéder à votre inscription administrative vous devez:

- Payer la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC : 90€) après du CROUS en vous connectant à <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr> à compter du 1er juillet.
- Consulter les parcours proposés et les fiches pédagogiques,
- Réunir tous les documents indispensables pour l'inscription (cf. annexe 1).

Quand faire votre inscription administrative ?

Bacheliers <u>affectés par Parcoursup et qui ont validé leur choix définitif aux dates suivantes :</u>	Vous devez faire votre inscription administrative :
Du 22 mai au 4 juillet	Du 6 au 12 juillet
Du 5 au 11 juillet	Du 13 au 19 juillet
Du 12 au 18 juillet	Du 20 au 25 juillet
Du 19 juillet au 26 août	Du 28 août au 3 septembre
Du 27 août au 5 septembre	Le 7 septembre
Redoublants non inscrits au rattrapage	Du 6 au 12 juillet
Admis par la procédure particulière	Sous 7 jours à compter de la réception du mail d'admission.
Redoublants ajournés à la session de septembre	Dès le lendemain de la publication des résultats et <u>au plus tard</u> le 1 ^{er} octobre.
Autres cas d'admission à Paris 2	En septembre

NB : L'université Paris 2 centre Vaugirard ne participe pas à la procédure complémentaire de Parcoursup.

Il vous est conseillé d'effectuer vos démarches le plus rapidement possible.

Informations sur la procédure d'inscription administrative

L'inscription administrative se fait uniquement par internet sur le site de l'université Panthéon Assas, <https://www.u-paris2.fr/fr>

Vous devez vous connecter avec votre code confidentiel et renseigner ensuite votre date de naissance.

Votre code confidentiel correspond à :

- Votre numéro de dossier Parcoursup pour les néo-entrants affectés par Parcoursup
- Votre code communiqué par l'université lors de la procédure particulière pour les admis via la procédure particulière,
- Votre numéro de matricule pour les redoublants,

☞ Concernant les diplômes d'université (collège, DU droits étrangers), vous devez d'abord vous inscrire en ligne à la licence (L1 classiques, « espagnole », Common Law, BERMUPA, juriste européen) et ensuite aux diplômes d'université (inscriptions complémentaires obligatoires) en vous reconnectant.

☞ Pour les doubles cursus en partenariat avec Sorbonne université, pensez à procéder également à votre inscription auprès de l'université partenaire.

☞ Pour le double cursus droit et économie gestion, vous devez vous inscrire dans 2 diplômes : d'abord dans la licence en droit (1190L), puis dans la licence en économie gestion (1290L) en vous reconnectant.

☞ Les étudiants du CMI EFiQuaS s'inscrivent dans 3 diplômes dans cet ordre : 1[°]-licence en économie gestion (1260L), 2[°]-CMI EFiQuaS (1268L), 3[°]-collège d'économie (92311).

☞ Il vous faudra ensuite envoyer la preuve du paiement du paiement en ligne par CB (ou un chèque).

☞ Lors de l'envoi de vos documents, merci d'indiquer sur l'enveloppe le(s) diplôme(s) dans le(s)quel(s) vous vous inscrivez.

Pour vous inscrire, allez sur ce lien:

néo-entrants : <https://applisweb.u-paris2.fr/InscriptionAPB/accueil>

redoublants : <https://applisweb.u-paris2.fr/Inscription/InscriptionAdministrative>

Les droits d'inscription sont consultables à l'adresse suivante :
<https://www.u-paris2.fr/fr/formations/inscriptions/notices-et-droits-dinscription>

Important : Votre inscription devient définitive après sa validation par les services de la scolarité. Envoyez donc rapidement votre dossier après avoir procédé à l'inscription en ligne (liste des pièces cf. Annexe 1).

→ **liste des principales rubriques de l'inscription administrative**

	- L'adresse mail	Vous devez posséder une adresse mail qui devra rester valable jusqu'à la validation de votre inscription administrative. Ensuite, nos services communiqueront avec vous uniquement via votre adresse Paris 2 (prénom.nom@etudiants.u-paris2.fr).
- Les parcours proposés		
En droit	Le parcours classique cf. annexe 2	Pour plus d'informations, consultez le lien ci-dessous : https://www.u-paris2.fr/fr/formations/offre-de-formation/licences/licence-en-droit/11-droit-parcours-classique-vaugirard-1-11101
	Le parcours réussite (parcours progressif) cf. annexe 3	L'université Paris II propose aux étudiants de 1 ^{ère} année de licence susceptibles de rencontrer des difficultés dans leurs études du fait de leur cursus antérieur un parcours de remise à niveau en français, culture générale et méthodologie à la place de certaines unités d'enseignement complémentaire. Plus d'informations sur ce lien: https://www.u-paris2.fr/fr/formations/offre-de-formation/licences/licence-en-droit/11-droit-parcours-reussite-vaugirard-1-11111
	Le parcours renforcé : le Collège de droit	Inscription en 1 ^{ère} année sur candidature et test le 9 juillet 2018. Possibilité d'intégrer le collège de droit en L2 et L3. Plus d'informations sur ce lien https://www.u-paris2.fr/fr/formations/offre-de-formation/llm-mba-et-diplomes-duniversite/college-de-droit
En économie-gestion	Le parcours classique cf. annexe 4	Pour plus d'informations, consultez le lien ci-dessous : https://www.u-paris2.fr/fr/11-economie-gestion-parcours-classique-vaugirard-1-12601
	Le parcours réussite (parcours progressif) cf. annexe 5	L'université Paris II propose aux étudiants de 1 ^{ère} année de licence susceptibles de rencontrer des difficultés dans leurs études du fait de leur cursus antérieur un parcours comportant, en plus des enseignements du parcours classique, un enseignement en Méthode, expression écrite et orale, des heures de TD supplémentaires en mathématiques et statistiques, des tutorats de mathématiques et d'économie. Pour plus d'informations, consultez le lien ci-dessous : https://www.u-paris2.fr/fr/11-economie-gestion-parcours-reussite-paris-12611
	Le parcours renforcé : le collège d'économie	filière Ingénierie en Analyse Économique, et filière Économie et Droit. Pour plus d'informations sur les parcours, consultez le lien ci-dessous : https://www.u-paris2.fr/fr/formations/offre-de-formation/llm-mba-et-diplomes-duniversite/college-deconomie

<u>L'aménagement des études</u>	Sportifs de haut niveau reconnus par la loi du 23 avril 2005 : afin de pouvoir obtenir un aménagement de vos études, vous devez cocher la case « sportif de haut niveau » lors de votre inscription en ligne, joindre un justificatif et vous rapprocher du service des sports (92, rue d'Assas - 75006 PARIS Tél : 01.44.41.57.79).	Etudiant en situation de handicap Si vous êtes en situation de handicap ou avez une maladie grave, vous devez l'indiquer en cochant la case « Handicapé(e)/maladie grave » lors de votre inscription administrative. Vous devez ensuite vous signaler auprès du relais handicap, (bureau 108, 92, rue d'Assas 75005 Paris. Tel : 01 44 41 58 04), et enfin, prendre un rendez-vous auprès de la médecine préventive (15, rue de l'école de médecine 75006 Paris. Tel : 01 40 51 10 00) (même si vous l'avez déjà fait l'année précédente). Plus d'informations sur ce lien : https://www.u-paris2.fr/fr/campus/handicap																
<u>L'exonération du paiement des droits d'inscription</u> Joindre les pièces justificatives selon votre cas	<table border="1" data-bbox="339 557 981 1304"> <thead> <tr> <th data-bbox="339 557 981 615">CATEGORIES</th><th data-bbox="981 557 1551 615">PIECES A FOURNIR IMPERATIVEMENT</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="339 615 981 714">Boursier de l'Etat ou du gouvernement français</td><td data-bbox="981 615 1551 714">Photocopie recto/verso de l'avis définitif (ou conditionnel) de bourse 2018/2019</td></tr> <tr> <td data-bbox="339 714 981 790">Pupille de la Nation</td><td data-bbox="981 714 1551 790">Fiche d'état civil</td></tr> <tr> <td data-bbox="339 790 981 866">Lauréat(e) des concours d'UFR de l'Université Panthéon-Assas Paris II (prix et mentions)</td><td data-bbox="981 790 1551 866">Copie du diplôme</td></tr> <tr> <td data-bbox="339 866 981 965">Personnel de l'Université Panthéon-Assas Paris II à l'exception de ceux rémunérés à la vacation</td><td data-bbox="981 866 1551 965">Attestation délivrée par le service des Ressources Humaines</td></tr> <tr> <td data-bbox="339 965 981 1064">Enfant du personnel de l'Université Panthéon-Assas Paris II</td><td data-bbox="981 965 1551 1064">Attestation délivrée par le service des Ressources Humaines</td></tr> <tr> <td data-bbox="339 1064 981 1185">Étudiant(e)s qui en font la demande en raison de leur situation personnelle, notamment les réfugiés et les travailleurs privés d'emploi</td><td data-bbox="981 1064 1551 1185">Décision écrite du président de l'Université Panthéon-Assas Paris II</td></tr> <tr> <td data-bbox="339 1185 981 1304">Etudiant qui pour préparer une thèse bénéficient d'une allocation de recherche au titre de Paris II</td><td data-bbox="981 1185 1551 1304">Contrat de recherche de Paris II</td></tr> </tbody> </table>	CATEGORIES	PIECES A FOURNIR IMPERATIVEMENT	Boursier de l'Etat ou du gouvernement français	Photocopie recto/verso de l'avis définitif (ou conditionnel) de bourse 2018/2019	Pupille de la Nation	Fiche d'état civil	Lauréat(e) des concours d'UFR de l'Université Panthéon-Assas Paris II (prix et mentions)	Copie du diplôme	Personnel de l'Université Panthéon-Assas Paris II à l'exception de ceux rémunérés à la vacation	Attestation délivrée par le service des Ressources Humaines	Enfant du personnel de l'Université Panthéon-Assas Paris II	Attestation délivrée par le service des Ressources Humaines	Étudiant(e)s qui en font la demande en raison de leur situation personnelle, notamment les réfugiés et les travailleurs privés d'emploi	Décision écrite du président de l'Université Panthéon-Assas Paris II	Etudiant qui pour préparer une thèse bénéficient d'une allocation de recherche au titre de Paris II	Contrat de recherche de Paris II	
CATEGORIES	PIECES A FOURNIR IMPERATIVEMENT																	
Boursier de l'Etat ou du gouvernement français	Photocopie recto/verso de l'avis définitif (ou conditionnel) de bourse 2018/2019																	
Pupille de la Nation	Fiche d'état civil																	
Lauréat(e) des concours d'UFR de l'Université Panthéon-Assas Paris II (prix et mentions)	Copie du diplôme																	
Personnel de l'Université Panthéon-Assas Paris II à l'exception de ceux rémunérés à la vacation	Attestation délivrée par le service des Ressources Humaines																	
Enfant du personnel de l'Université Panthéon-Assas Paris II	Attestation délivrée par le service des Ressources Humaines																	
Étudiant(e)s qui en font la demande en raison de leur situation personnelle, notamment les réfugiés et les travailleurs privés d'emploi	Décision écrite du président de l'Université Panthéon-Assas Paris II																	
Etudiant qui pour préparer une thèse bénéficient d'une allocation de recherche au titre de Paris II	Contrat de recherche de Paris II																	
<u>La sécurité sociale</u>	Rattachement au régime général de la Sécurité sociale dès la rentrée 2018 pour les néo-entrants et en 2019 pour l'ensemble des étudiants Aucune démarche n'est nécessaire sauf pour les étrangers néo-entrants qui ne disposent pas de la carte européenne de sécurité sociale (inscription sur le site dédié etudiant-étranger.ameli.fr ouvert le 1 ^{er} septembre 2018).																	
<u>Les droits facultatifs</u>	<u>Sport en formation personnelle</u> (s'adresse aux étudiants déjà inscrits en formation qualifiante) Les étudiants boursiers sont exonérés du paiement de ces frais. Pour plus d'informations, consultez ce lien : https://www.u-paris2.fr/fr/campus/sport																	
<u>CVEC Contribution Vie Étudiante et de Campus</u> Joindre le justificatif	Vous devez régler la somme de 90€ auprès du CROUS avant votre inscription et <u>fournir le justificatif d'acquittement de paiement ou d'exonération</u> . Sont exonérés : <ul style="list-style-type: none"> • les boursiers sur critères sociaux • les étudiants bénéficiant du statut de réfugié • les étudiants bénéficiant de la protection subsidiaire • les demandeurs d'asile Liens utiles : https://www.messervices.etudiant.gouv.fr http://cvec.etudiant.gouv.fr																	

Le paiement des droits A la fin de votre inscription en ligne, le montant des droits à payer sera affiché. *Étudiants boursiers : joindre deux photocopies recto/verso de la notification de bourse Si vous n'avez pas votre notification de bourse au moment de l'inscription en ligne, vous devez, alors cocher, « non exonéré », payer les droits et une fois la notification de bourse reçue, faire une demande de remboursement. (Pour plus d'informations sur les bourses, contactez le CROUS ou consultez le site : http://www.crous-paris.fr/	Paiement en ligne Si vous payez en ligne, vous recevez un ticket de paiement par mail que vous devrez imprimer et envoyer avec les autres pièces demandées pour l'inscription. Cf. annexe 1 <i>*paiement par CB possible sur place au centre Vaugirard 1.</i>	Paiement par chèque Si vous payez par chèque, libellez le chèque à l'ordre de l'Agent comptable de l'université Paris II. Si le chèque n'est pas à votre nom, vous devrez joindre un document qui atteste du lien de filiation entre l'étudiant et le payeur (ex. photocopie du livret de famille)	Paiement en espèces Procédure : 1 vous rendre, muni de votre dossier, (pièces justificatives Cf. annexe 1) à la scolarité, au 391 rue de Vaugirard, afin de récupérer le document comptable tamponné par la scolarité et mentionnant le montant des droits que vous devrez payer. 2 vous rendre à l'agence comptable de l'Université Panthéon-Assas Paris II, située 26, rue des fossés Saint Jacques 75005 Paris, muni du document remis et tamponné par la scolarité, du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 9h à 12h. 3 envoyer ou déposer votre dossier accompagné du reçu de paiement remis par l'agence comptable à l'accueil du centre Vaugirard.
l'envoi des pièces (annexe n° 1) *Fermeture du service de la scolarité du 27/07/2018 au soir au 26/08/2018 inclus	Les pièces justificatives seront à envoyer ou à déposer à l'accueil à l'adresse suivante : Université Panthéon-Assas Paris II Scolarité Vaugirard Inscription en première année de..... 391, rue de Vaugirard 75015 Paris		
Contacts :	1) 01.55.76.16.14 2) 01.55.76.16.15 3) 01.55.76.16.08 4) 01.55.76.16.25 5) 01.55.76.16.20		
Mail:	scolaritesvaugirard@u-paris2.fr		

Césure

Les étudiants qui souhaitent faire une année de césure doivent déposer, au centre Vaugirard 1, un dossier téléchargeable sur le site de l'université :

<https://www.u-paris2.fr/fr/formations/annee-de-cesure>

du lundi 2 juillet au vendredi 20 juillet 2018 ou du lundi 3 septembre au vendredi 12 octobre 2018.

2 - L'inscription pédagogique

Qu'est-ce que l'inscription pédagogique ?

L'inscription pédagogique consiste à choisir vos matières obligatoires et facultatives au sein du diplôme dans lequel vous êtes inscrit(e).

- Avant de procéder à votre inscription pédagogique, renseignez-vous sur le contenu des enseignements en consultant la fiche pédagogique de la formation (Cf. annexes 3 à 11).
- Avant d'enregistrer, vérifiez que vos choix correspondent bien à la fiche pédagogique de la formation.

A la fin de l'inscription pédagogique, il vous est fortement recommandé de vous reconnecter pour vérifier que votre inscription a bien été enregistrée et **d'imprimer** la page récapitulative qui vous permettra de vérifier vos choix de matières.

Quand faire votre inscription pédagogique ?

Inscriptions pédagogiques	du 31 août au 5 septembre
<u>exception</u> pour les redoublants passant la session de septembre et autres cas particuliers : <u>au plus tard le 10 octobre</u>	

Il vous est conseillé d'effectuer votre inscription pédagogique le plus tôt possible.

Vous ne pouvez procéder à votre inscription pédagogique que si votre inscription administrative a déjà été validée par les services de l'université.

Vous pouvez le vérifier en faisant la démarche suivante : allez sur
<https://applisweb.u-paris2.fr/InscriptionAPB/accueil>

Entrez votre numéro Parcoursup ou votre code procédure particulière, votre date de naissance, et cliquez sur « résultat de votre demande »

Comment faire votre inscription pédagogique ?

Pour procéder à votre inscription pédagogique, allez sur le lien suivant :

<https://applisweb.u-paris2.fr/InscriptionAPB/accueil> (néo entrants)

<https://applisweb.u-paris2.fr/InscriptionPedagogique/accueil> (redoublants)

Vous devez vous connecter avec le même code confidentiel que celui utilisé pour l'inscription administrative (no Parcoursup pour les néo-entrants) et votre date de naissance.

Attention : Une fois l'inscription pédagogique validée, vous ne pourrez plus changer de matières par internet.

NB :

Les **étudiants en cursus internationaux** effectuant leur 1^{ère} année dans l'université partenaire ne font pas d'inscription pédagogique à l'université Panthéon Assas (mais uniquement l'inscription administrative).

Les **étudiants du double cursus droit et économie-gestion** devront s'inscrire pédagogiquement aux deux diplômes : une 1^{ère} fois en droit (1190L) et une 2^e fois en économie-gestion (1290L).

Les **étudiants du CMI EFiQuaS** devront s'inscrire pédagogiquement aux 3 diplômes : une 1^{ère} fois en économie-gestion (1260L) et une 2^e fois au CMI EFiQuaS (1268L), ceci afin de pouvoir être affectés dans les TD qui leur sont réservés ; et une 3^e fois au collège d'économie (92311).

1- Composition du diplôme (fiches pédagogiques)

Veuillez étudier attentivement la composition de votre diplôme (1ere année L1) en consultant les fiches pédagogiques (Cf. annexes 2 à 10). Impression du document recommandée

Il est vivement conseillé de consulter le programme complet de votre formation sur ce lien :
<https://www.u-paris2.fr/fr/formations/offre-de-formation/licences>

2- Les matières facultatives

Vous pourrez, **sous réserve de places disponibles et d'un niveau suffisant**, choisir des matières facultatives qui pourront vous rapporter des points supplémentaires (jusqu'à 2 ou 3 points) si les résultats le justifient.

La discipline choisie doit être suivie pendant 2 semestres (l'inscription est annuelle).

☞ Sport (activités physiques qualifiantes)

Inscriptions sur ce lien **du 10 septembre au 2 novembre 2018** tous les jours:

<https://applisweb.u-paris2.fr/InscriptionSport/accueil>

Choisir impérativement des créneaux en dehors de vos horaires de cours et de TD.

Prévoir un certificat médical. Début des cours de sport : 1^{er} octobre 2018.

Service des sports : 92 rue d'Assas, 750006 Paris. Contacts : 01 44 41 59 73 / 44 41 57 79

Plus d'informations sur <http://sportassas.u-paris2.fr/>

☞ Langues facultatives

~ **Allemand, Arabe, Chinois, Espagnol, Français langue étrangère, Italien, Portugais ou Russe** :

Informations :

<https://www.u-paris2.fr/fr/formations/langues-et-certification-informatique/langues-enseignees>

→ **Attention** : Pas de niveau « débutant » pour toutes les langues proposées.

Les TD facultatifs de langues débutent le lundi 15 octobre 2018.

Les inscriptions se font dans la limite des places disponibles :

Pour le droit **hors espagnol** : le 25 septembre 2018 au centre Vaugirard 1

Pour l'économie-gestion : la matinée du 26 septembre 2018 au centre Vaugirard 1

Pour l'information et communication : au secrétariat du Pôle langues

■ Secrétariat du Pôle langues, bureau 313 – Centre Assas -- Tel : 01 44 41 57 75

Horaires: du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h.

~ **Espagnol** :

Les TD facultatifs de langue espagnole ne sont ouverts, ni aux redoublants ayant déjà été inscrit l'année précédente, ni aux étudiants du Diplôme d'Université d'espagnol.

↳ **Test de sélection pour l'inscription en langue facultative d'espagnol des étudiants en droit** :

Les étudiants en droit intéressés par la matière facultative d'espagnol doivent cocher la matière lors de l'inscription pédagogique. Ils devront passer un **test de sélection** qui aura lieu le **mercredi 26 septembre de 18h à 19h30 au centre Assas** > **Se présenter impérativement à 17h30**.

Les étudiants non inscrits pédagogiquement à la date du **vendredi 21 septembre 2018** dernier délai, ne pourront passer le test.

A l'issue de ce test, les étudiants admis à suivre les enseignements d'espagnol seront **affectés** dans leur groupe définitif **par le Service de la scolarité**.

- L'emploi du temps de certains cursus particuliers peut être incompatible avec les horaires des TD de langue facultative et rendre ainsi l'affectation au TD impossible.
- Attention : les TD de : **Arabe, Chinois, Français langue étrangère, Italien, Portugais, Russe** ont lieu au centre Assas.

☞ Ateliers de professionnalisation

En droit, les ateliers de professionnalisation permettent une initiation à la pratique juridique et au fonctionnement des institutions judiciaires.

En économie gestion, les ateliers se déroulent sur un seul semestre, le 2^{ème}. L'inscription à ces ateliers se fera vers la fin du 1^{er} semestre.

☞ Le tutorat (pour le parcours classique de droit et les parcours classique et réussite d'économie)

Le tutorat (séances de travail en petits groupes) poursuit deux objectifs:

- 1) L'aide à l'intégration dans un nouvel environnement
- 2) L'aide à la maîtrise de la méthodologie et des concepts

→ pour le parcours réussite de droit, le tutorat est obligatoire et noté.

En économie-gestion les étudiants pourront choisir de participer au tutorat de mathématiques, d'économie, ou aux deux. Un maximum de 2 points au total peut être attribué au titre des deux tutorats sous l'intitulé « tutorat de sciences économiques ».

C'est le nombre de points le plus élevé pour un tutorat qui est pris en compte.

Pour toutes les démarches, vous devrez passer uniquement et obligatoirement par le service de la scolarité.

Attention : Aucun changement d'équipe n'est possible quel qu'en soit le motif.

3- Le Certificat Informatique et Internet (C2i niveau 1) pour les étudiants en Licence d'économie-gestion

Vous avez la possibilité, **durant l'année de L1 uniquement**, de vous présenter aux épreuves du Certificat Informatique et Internet (C2i niveau 1). L'enseignement préparant à la certification C2i est le cours **Fondements de l'informatique** qui couvre tous les domaines du référentiel national du C2i niveau 1.

Les étudiants souhaitant se présenter à la certification doivent adresser un mail à Mme TACHAT dominique.tachat@orange.fr en spécifiant le site universitaire (Vaugirard), leur nom, prénom, numéro matricule et numéro du groupe de TD en fondements de l'informatique, et cela impérativement avant le 19 octobre 2018.

Les étudiants du CMI EFiQuaS doivent obligatoirement passer le C2i et donc envoyer un courriel à Mme TACHAT.

Informations sur ce lien :

<https://www.u-paris2.fr/fr/preparez-le-c2i-luniversite-paris-2-pantheon-assas>

4- Vérification de votre emploi du temps (hors TD)

Sur ce lien : <https://applisweb.u-paris2.fr/planning/accueil> A compter du **7 septembre**

Attention :

Il faudra alors vérifier que l'emploi du temps correspond **à la fois** à la fiche pédagogique de votre diplôme et à vos choix de matières optionnelles.

En cas d'incohérence, contactez immédiatement la scolarité (scolaritesvaugirard@u-paris2.fr) en précisant votre numéro étudiant (matricule).

3 - Le choix des horaires de travaux dirigés(TD)

Qu'est-ce que le choix des horaires de TD ?

Il s'agit de choisir vos groupes et horaires de travaux dirigés au sein du diplôme dans lequel vous êtes inscrit(e) et d'obtenir ainsi votre emploi du temps complet (cours+ TD).

☛ Consultez les fiches pédagogiques pour connaitre la composition de votre diplôme (annexes 3 à 11) et imprimez l'emploi du temps global sur (<https://applisweb.u-paris2.fr/planning/accueil>) avant de procéder à vos choix de groupes de TD.

Attention : Les étudiants inscrits en licence double cursus, au juriste européen, aux diplômes d'université et au programme Bermupa doivent valider leurs choix de TD sur internet même si, pour des raisons d'organisation des enseignements, leurs horaires de TD sont imposés.

Quand faire vos choix d'horaires de TD ?

Etudiants néo-entrants	à partir du 7 septembre 2018
Etudiants ajournés au rattrapage	2 jours ouvrables après l'inscription pédagogique et au plus tard le 10 octobre

Pour le tutorat, les horaires seront attribués automatiquement en fonction des places disponibles pour tous les TD.

Comment faire vos choix d'horaires de TD ?

- Pour faire vos choix de TD allez sur ce lien : <https://applisweb.u-paris2.fr/choixTD/accueil>

Attention : Pour cette étape, vous avez besoin de votre **numéro matricule** (et non plus du code confidentiel) qui figure à la fois sur votre carte d'étudiant et sur votre certificat de scolarité, ainsi que de votre date de naissance.

Le logiciel vous ouvrira alors une session qui se fermera automatiquement au bout de dix minutes si vous n'avez effectué aucune opération durant ce délai.

Les horaires des travaux dirigés qui vous seront proposés tiendront compte de vos horaires de cours magistraux.

Vous ne pourrez accéder à cette étape que si vous avez déjà effectué votre inscription pédagogique.

Par ailleurs, pour les étudiants admis dans les DU, il est demandé de ne procéder à cette étape qu'après avoir effectué l'inscription pédagogique pour le DU. Vous aurez ainsi une meilleure visibilité de vos disponibilités.

Attention aux incompatibilités DU/Licence.

Vous ne pourrez valider et consulter votre emploi du temps, que lorsque vous aurez choisi tous vos TD obligatoires. Vous pourrez alors cliquer sur « consulter et imprimer votre planning ».

NB : *Après votre 1ere connexion pour le choix des TD, vous disposez d'un délai d'une semaine pour apporter des modifications. Passé ce délai, votre emploi du temps devient définitif.*

► Ne pas oublier d'enregistrer ses choix de TD à la fin.

Vous ne devez effectuer aucun changement de groupe de TD sans l'accord de la scolarité.

Vérification de votre emploi du temps personnalisé (cours +TD)

Pour vérifier votre emploi du temps complet (cours+Td) allez sur :

<https://applisweb.u-paris2.fr/planningindividuel/accueil>

Vérifiez que votre emploi du temps est complet au regard de vos choix de matières et des fiches pédagogiques de votre formation. (Annexes 3 à 11), que vos horaires sont compatibles.

Consultez régulièrement votre emploi du temps en ligne, environ jusqu'à la fin du mois d'octobre, car des modifications peuvent intervenir.

En cas d'incohérence, contactez immédiatement la scolarité (scolaritesvaugirard@u-paris2.fr) en précisant votre numéro étudiant (matricule).

Précisions importantes

✓ Pour les étudiants en licence d'**économie-gestion**:

Les TD de mathématiques et de statistiques se font en alternance (semaine 1 : mathématiques, semaine 2 : statistiques et ainsi de suite...).

✓ Pour les étudiants en **droit** :

- Si vous avez choisi la matière « atelier de professionnalisation », le TD sera dispensé tous les 15 jours (semaine 2 – à compter de la semaine du 5 novembre).

- Pour les étudiants en licence de **droit parcours classique**, le TD de conférence de méthode sera dispensé tous les 15 jours (semaine 1). Vous aurez une séance « Objectif TD » organisée sur le créneau horaire du TD de conférence de méthodes (semaine du 22 octobre).

- Pour les étudiants en licence de **droit parcours réussite**, le tutorat obligatoire alterne une séance portant sur le droit civil avec une séance portant sur le droit constitutionnel (1^{ère} semaine droit civil, 2^{ème} semaine droit constitutionnel et ainsi de suite...)

4-Préparer sa rentrée

La participation à la pré-rentrée (semaine du 24 septembre) est obligatoire.

➤ Programme de la pré-rentrée 2018 des étudiants en économie gestion

Lundi 24/09	- Réunion de rentrée des étudiants du parcours réussite en économie gestion: 10h – 12h (Amphi 600 – centre Vaugirard 1) <i>Cette réunion est également ouverte aux étudiants du parcours classique qui hésitent sur le choix de leur parcours.</i>	
Mercredi 26/09	- Journée d'accueil des étudiants en économie gestion : 9h – 12h30 La journée débutera par une présentation de l'organisation des études en Amphi 600 de 9h -10h30 (cf. programme à la fin du guide)	- Demi-journée d'intégration par le sport pour les étudiants du parcours réussite en économie gestion au centre sportif Sarrailh (31, avenue Georges Bernanos) : 14h -17 h
Jeudi 27/09 et Vendredi 28/09	- Rentrée anticipée en mathématiques pour tous les étudiants en économie gestion (2 jours – centre Vaugirard 1) 10h-13h et 14h-16h	

➤ Programme de la pré-rentrée 2018 des étudiants en droit et en information et communication

Lundi 24/09	- Réunion de rentrée des étudiants du parcours réussite en droit : 14h30 -16h (Amphi 600 – centre Vaugirard 1) <i>Cette réunion est également ouverte aux étudiants du parcours classique qui hésitent sur le choix de leur parcours.</i>
Mardi 25/09	- Journée d'accueil des étudiants en L1 droit (tous parcours) et en information et communication: 8h30 – 17h (cf. programme détaillé à la fin du guide)
Mercredi 26/09	- Cours introductifs en <i>expression écrite et orale</i> et en <i>culture générale</i> pour les étudiants du parcours réussite en droit (centre Vaugirard 1) 9h à 12h – Culture générale 14h à 17h – Expression écrite et orale -Journée de rentrée anticipée pour les étudiants en information et communication 9h – 12h et 13h -16h (salle des conférences – centre Vaugirard 1)
Jeudi 27/09	- Demi-Journée d'intégration par le sport des étudiants du parcours réussite en droit au centre sportif Sarrailh (31, avenue Georges Bernanos): >le matin de 9h à 12h pour le groupe A (Nom de A à J) >l'après-midi de 14h à 17h pour le groupe B (Nom de K à Z)

À noter :

➤ **Rentrée : Début des cours le 1^{er} octobre 2018.**

➤ **Etudiants en économie gestion :**

Vos cours et TD commencent la semaine du 1^{er} octobre mis à part les TD de micro et macro économie, le tutorat et les langues facultatives commencent la semaine du 15 octobre. Les TD de Mathématiques et Statistiques du **parcours réussite** d'économie gestion commencent également la semaine du 15 octobre.

➤ **Etudiants en droit :**

Vos cours commencent la semaine du 1^{er} octobre 2018 ainsi que :

-les TD d'anglais

-les TD d'expression écrite et orale et de culture générale du parcours réussite.

Séance d'introduction à la documentation juridique :

Les étudiants du **parcours réussite de droit** auront une séance d'introduction à la documentation juridique à la bibliothèque le jeudi 27/09 en alternance avec l'intégration par le sport ou le vendredi 28/09 (convocation par courriel à la mi-septembre).

Pour les étudiants du **parcours classique de droit**, cette séance aura lieu la semaine du 8 octobre par demi-groupes sur les créneaux des futurs TD de droit civil (convocation par courriel à la fin septembre).

Les journées d'intégration des étudiants du collège de droit se dérouleront les 12 et 13/09/2018 (1^{er} groupe) et les 20 et 21/09/2018 (2^{ème} groupe).

MÉMO

Début des cours et TD	Attention : les cours et les TD ne débutent pas à la même date, consultez absolument calendrier-universitaire
Absences et rattrapages	Consultation des absences et rattrapages sur https://applisweb.u-paris2.fr/rattrapage/accueil
Quelques cas particuliers	
Collège de droit	Consultez le calendrier affiché sur le site du Collège à la page Collège de droit
Début des cours de langues obligatoires	en même temps que les cours soit le 1er octobre
Début des cours de langues facultatives	en même temps que les TD soit le 15 octobre
Début des TD de culture générale et expression écrite et orale (parcours réussite droit)	en même temps que les cours au 1 ^{er} semestre et en même temps que les TD au 2 nd semestre.
Début des TD de méthode, expression écrite et orale (parcours réussite économie-gestion)	en même temps que les cours
Début des TD de mathématiques et statistique (parcours réussite)	Le 15 octobre au 1 ^{er} semestre (et le 25 février au 2 nd semestre)
Consultation de l'emploi du temps	à l'adresse suivante : https://applisweb.u-paris2.fr/planningindividuel/accueil

Pour information

Consultez régulièrement les panneaux d'affichage et le site internet de l'université.
www.u-paris2.fr

<https://www.u-paris2.fr/fr/campus/campus-pratique/ent-et-services-numeriques>

Pensez également à consulter très régulièrement votre messagerie Paris 2.

La plupart des cours et travaux dirigés de 1ère année de Licence se dérouleront au centre Vaugirard mais vous aurez également des cours, TD ou examens qui auront lieu au centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006, Paris métro Notre-Dame des Champs.

CENTRE VAUGIRARD - 391, rue de Vaugirard 75015 Paris	
<i>scolarité</i>	<u>Téléphone</u> ☎: 01.55.76.16.14 ; 01.55.76.16.15 ; 01.55.76.16.08 ; 01.55.76.16.25 <u>Mail</u> : scolaritesvaugirard@u-paris2.fr
<i>L'accueil</i>	<u>Téléphone</u> ☎: 01.55.76.16.16

CENTRE ASSAS - 92 rue d'Assas, 75006 Paris	
<i>Le Pôle langues</i>	Ce service gère les enseignements de langues inclus dans votre cursus. Tel : 01 44 41 57 75
Le Relais Handicap Santé (RHS)	Contact : Mme ROCHIN Camille Bureau 108 1er étage Tél. 01.44.41.58.04 mail : camille.rochin@u-paris2.fr Correspondant RHS à Vaugirard Bureau 15
Le CIO <i>Centre d'information et d'orientation</i> 92 rue d'Assas 75270 Paris cedex 06 plus de renseignements sur le CIO et le BAIP sur: https://www.u-paris2.fr/fr/campus/orientation-et-insertion-professionnelle/des-etudes-aux-metiers	Accueil téléphonique au : 01.44.41.58.75 du lundi au jeudi, de 9h30 à 17h. <i>En salle de documentation</i> , 1er étage bureau 118 du lundi au jeudi de 9h30h à 17h. Et pour le BAIP (Bureau d'aide à l'insertion professionnelle) ateliers CV, rédaction de la lettre de motivation, renseignements variés sur les stages ou emplois... Bureau 122, 1 ^{er} étage, du lundi au vendredi de 9h30 à 17h

5 - *Les annexes*

Annexe 1 : Liste des pièces à envoyer

Annexe 2: Fiche pédagogique droit parcours classique 1110L

Annexe 3 : Fiche pédagogique droit parcours réussite 1111L

Annexe 4 : Fiche pédagogique économie-gestion 1260 L

Annexe 5 : Fiche pédagogique économie-gestion parcours réussite 1261 L

Annexe 6 : Fiche pédagogique du double cursus droit et histoire 1141L

Annexe 7 : Fiche pédagogique du double cursus histoire de l'art et droit 1140L

Annexe 8 : Fiche pédagogique du double cursus droit et sciences 1142L

Annexe 9 : Fiche pédagogique du double cursus droit et économie 1190L/1290L

Annexe 10 : Fiche pédagogique Information et communication 1511L

Annexe 11 : Organisation des enseignements (**à consulter absolument**)

Annexe 12 : Programme des journées d'accueil

ANNEXE 1 : Liste des pièces à envoyer

(A UTILISER COMME BORDEREAU D'ENVOI DE VOS PIECES)

Nom : Prénom :

Cursus : Si étudiant redoublant, n° matricule :

Attention : Vous devez indiquer au dos de tous les documents, y compris du titre de paiement, votre nom, le code confidentiel communiqué sur la dernière page de l'inscription administrative (ou votre n° matricule), et le diplôme d'inscription (ex. : L1 droit) et n'oubliez pas d'indiquer sur l'enveloppe la mention suivante : « Inscription en » et l'intitulé du (ou des) diplôme(s) dans le(s)quel(s) vous vous inscrivez (ex. : inscription en L1 droit et collège de droit).

Pour tous les candidats :

Le ticket de paiement que vous recevrez par mail si vous avez payé en ligne et que vous devez imprimer (ou un chèque correspondant au montant indiqué lors de l'inscription administrative faite par Internet, libellé **à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université Paris 2**, ou un mandat facture)

> Si vous vous inscrivez dans plusieurs diplômes, joindre les tickets de paiement et/ou les chèques afférents.

Attention : pour les paiements par **chèque**, seuls sont acceptés les chèques au nom de l'étudiant ou au nom des parents (fournir une photocopie du livret de famille).

L'attestation du CROUS d'acquittement par paiement ou exonération de la CVEC

La photocopie recto/verso du relevé de notes du bac*, de préférence tamponnée par l'établissement ayant délivré le relevé. Un contrôle aléatoire de l'original sera possible.

Une photographie d'identité*, récente, en couleur, de face, tête nue et d'un format photo d'identité

Une photocopie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport*

La photocopie du certificat de participation à l'appel de préparation à la défense* (ou éventuellement, à titre provisoire, la photocopie de l'attestation de recensement pour les ressortissants français.)

2 enveloppes :

- une enveloppe libellée à votre nom et adresse et affranchie au tarif normal en vigueur pour un envoi de **20g** (pour la médecine préventive)

- une enveloppe **format 16 X 23 cm**, également libellée à votre nom et adresse affranchie au tarif normal en vigueur pour un envoi de **50g**, pour recevoir votre carte d'étudiant (ou le sticker d'actualisation de votre carte) et les certificats de scolarité.

A joindre suivant le cas : le ou les documents justifiant de votre situation particulière :

Si vous êtes boursier, deux photocopies recto/verso de l'avis provisoire de bourse 2018/2019

Si vous êtes étudiant en cursus sélectif (hors Parcoursup), une attestation de démission de Parcoursup ou de non inscription sur la plateforme Parcoursup

Si vous êtes étudiant en double cursus en partenariat avec Sorbonne université et que vous souhaitez faire l'inscription secondaire à l'université Panthéon Assas, un certificat de scolarité attestant de l'inscription principale dans l'université partenaire

Si vous êtes redoublant et que vous souhaitez changer de parcours (classique vers réussite), une lettre de demande en indiquant votre numéro de matricule

Si vous êtes sportif de haut niveau, un document l'attestant

De manière générale, si vous pouvez et souhaitez bénéficier d'une dispense de paiement des droits universitaires, Vous devez fournir le justificatif correspondant (voir nos annexes).

* les redoublants ne sont pas concernés.

ANNEXE 2 : FICHE PEDAGOGIQUE

L1 DROIT PARCOURS CLASSIQUE – 1110L

1ER SEMESTRE Unité d'enseignements fondamentaux 1 (coef. 2) 20ECTS

2 matières obligatoires avec TD hebdomadaires

1380	Introduction à l'étude du droit et droit civil (CM : 37h30 et TD : 15h)	<input checked="" type="checkbox"/>
2062	Droit constitutionnel 1 (CM : 37h30 et TD : 15h)	<input checked="" type="checkbox"/>

Unité d'enseignements complémentaires 1 (coef. 1) 10 ECTS

3 matières obligatoires

3000	Introduction historique au droit (37h30)	<input checked="" type="checkbox"/>
1371	Institutions judiciaires, institutions administratives (37h30)	<input checked="" type="checkbox"/>
4341	Problèmes économiques contemporains (37h30)	<input checked="" type="checkbox"/>

1 matière facultative (jusqu'à 3 points supplémentaires)

9000	Sport	<input type="checkbox"/>
------	-------	--------------------------

2EME SEMESTRE Unité d'enseignements fondamentaux 2 (coef. 2) 20 ECTS

2 matières obligatoires avec TD hebdomadaires

1381	Droit civil (CM : 37h30 et TD : 15h)	<input checked="" type="checkbox"/>
2063	Droit constitutionnel 2 (CM : 37h30 et TD : 15h)	<input checked="" type="checkbox"/>

Unité d'enseignements complémentaires 2 (coef.1) 8 ECTS

3 matières obligatoires

2300	Relations internationales (37h30)	<input checked="" type="checkbox"/>
2315	Science politique (37h30)	<input checked="" type="checkbox"/>
3040	Histoire du droit et des institutions (37h30)	<input checked="" type="checkbox"/>

1 matière obligatoire à option (en choisir 1 parmi ces 4 matières)

4174	Économie politique (37h30)	<input type="checkbox"/>
3035	Histoire contemporaine politique et sociale (37h30)	<input type="checkbox"/>
3058	Histoire du droit des personnes et des biens (37h30)	<input type="checkbox"/>
6116	Introduction à l'étude des médias (37h30) ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/>

1 matière facultative (jusqu'à 3 points supplémentaires)

2ème langue étrangère (TD annuel)	<input type="checkbox"/>
-----------------------------------	--------------------------

ANNUEL Unité de méthodologie (coef.1) 2 ECTS

2 matières obligatoires

8060	Conférences de méthodes (15h sur l'année 1 semaine sur 2)	<input checked="" type="checkbox"/>
7014/7414	Anglais Juridique (TD annuel 1h30/semaine)	<input checked="" type="checkbox"/>

2 matières facultatives (jusqu'à 2 points supplémentaires par matière)

9040	Atelier de professionnalisation (15h sur l'année 1 semaine sur 2)	<input type="checkbox"/>
8101/8111	Tutorat (30h sur l'année en alternance droit civil/droit constitutionnel)	<input type="checkbox"/>

(1) Ce cours est organisé au 1er semestre mais compte pour l'UEC 2

ANNEXE 3 : FICHE PEDAGOGIQUE L1 DROIT PARCOURS REUSSITE – 1111L

1ER SEMESTRE Unité d'enseignements fondamentaux 1 (coef. 2) 10 ECTS

2 matières obligatoires avec TD hebdomadaires

- | | | |
|------|---|-------------------------------------|
| 1380 | Introduction à l'étude du droit et droit civil (CM : 37h30 et TD : 15h) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2062 | Droit constitutionnel 1(CM : 37h30 et TD : 15h) | <input checked="" type="checkbox"/> |

Unité d'enseignements complémentaires 1 (coef. 1) 10 ECTS

2 matières obligatoires (en choisir 2 parmi ces 3 matières)

- | | | |
|------|--|--------------------------|
| 3000 | Introduction historique au droit (37h30) | <input type="checkbox"/> |
| 1371 | Institutions judiciaires, institutions administratives (37h30) | <input type="checkbox"/> |
| 4341 | Problèmes économiques contemporains (37h30) | <input type="checkbox"/> |

1 matière facultative (jusqu'à 3 points supplémentaires)

- | | | |
|------|-------|--------------------------|
| 9000 | Sport | <input type="checkbox"/> |
|------|-------|--------------------------|

Unité de méthodologie 1 (coef. 1) 10 ECTS

3 matières obligatoires

- | | | |
|-----------|---|-------------------------------------|
| 8109/8114 | Tutorat droit civil/droit constitutionnel (en alternance) (15h) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 9189 | Français (expression écrite et orale) (36 h) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 9171 | Culture générale (36 h) | <input checked="" type="checkbox"/> |

1 matière facultative (jusqu'à 2 points supplémentaires)

- | | | |
|------|--|--------------------------|
| 9040 | Atelier de professionnalisation 1 (15h sur l'année1 semaine sur 2) | <input type="checkbox"/> |
|------|--|--------------------------|

2EME SEMESTRE Unité d'enseignements fondamentaux 2 (coef. 2) 10 ECTS

2 matières obligatoires

- | | | |
|------|--|-------------------------------------|
| 1381 | Droit civil (CM : 37h30 et TD : 15h) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2063 | Droit constitutionnel 2 (CM : 37h30 et TD : 15h) | <input checked="" type="checkbox"/> |

Unité d'enseignements complémentaires 2 (coef. 1) 10 ECTS

2 matières obligatoires (en choisir 2 parmi ces 3 matières)

- | | | |
|------|---|--------------------------|
| 2300 | Relations internationales (37h30) | <input type="checkbox"/> |
| 2315 | Science politique (37h30) | <input type="checkbox"/> |
| 3040 | Histoire du droit et des institutions (37h30) | <input type="checkbox"/> |

1 matière obligatoire

- | | | |
|------|---------------------|-------------------------------------|
| 7014 | Anglais (TD annuel) | <input checked="" type="checkbox"/> |
|------|---------------------|-------------------------------------|

1 matière facultative (jusqu'à 3 points supplémentaires)

- | | |
|-----------------------|--------------------------|
| 2ème langue étrangère | <input type="checkbox"/> |
|-----------------------|--------------------------|

Unité de méthodologie 2 (coef. 1) 10 ECTS

3 matières obligatoires

- | | | |
|-----------|---|-------------------------------------|
| 8110/8116 | Tutorat droit civil/droit constitutionnel (en alternance) (15h) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 9199 | Français (expression écrite et orale) (30h) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 9191 | Culture générale (30h) | <input checked="" type="checkbox"/> |

ANNEXE 4 : FICHE PEDAGOGIQUE L1 ÉCONOMIE-GESTION – 1260L

1ER SEMESTRE Unité d'enseignements fondamentaux 1 (coef. 2) 20 ECTS

4 matières obligatoires avec TD

4316	Macroéconomie 1 (CM : 37h30 et TD : 15h)	<input checked="" type="checkbox"/>
4007	Analyse micro-économique (CM : 37h30 et TD : 15h)	<input checked="" type="checkbox"/>
5098	Mathématiques 1 (CM : 18h et TD : 9h) (1)	<input checked="" type="checkbox"/>
5099	Statistiques 1 (CM : 18h et TD : 9h) (1)	<input checked="" type="checkbox"/>

Unité d'enseignements complémentaires 1 (coef. 1) 10 ECTS

3 matières obligatoires

4205	Management des organisations (CM : 37h30)	<input checked="" type="checkbox"/>
5225	Fondements de l'Informatique (CM : 18h et TD : 18h)	<input checked="" type="checkbox"/>
7029	Anglais (TD : 18h)	<input checked="" type="checkbox"/>

1 matière facultative (jusqu'à 3 points supplémentaires)

9000	Sport	<input type="checkbox"/>
------	-------	--------------------------

2EME SEMESTRE Unité d'enseignements fondamentaux 2 (coef. 2) 20 ECTS

4 matières obligatoires avec TD

4318	Macroéconomie 2 (CM : 37h30 et TD : 15h)	<input checked="" type="checkbox"/>
4046	Comptabilité générale (CM : 37h30 et TD : 15h)	<input checked="" type="checkbox"/>
5298	Mathématiques 2 (CM : 18h et TD : 9h) (1)	<input checked="" type="checkbox"/>
5299	Statistiques 2 (CM : 18h et TD : 9h) (1)	<input checked="" type="checkbox"/>

Unité d'enseignements complémentaires 2 (coef. 1) 10 ECTS

3 matières obligatoires

1365	Initiation au droit économique (CM : 37h30)	<input checked="" type="checkbox"/>
3091	Histoire des faits économiques (CM : 37h30)	<input checked="" type="checkbox"/>
7229	Anglais (TD : 18h)	<input checked="" type="checkbox"/>

4 matières facultatives (points supplémentaires)

8105/8115	Tutorat de Mathématiques (30h sur l'année) (2)	<input type="checkbox"/>
8102/8112	Tutorat d'Economie (30h sur l'année) (2)	<input type="checkbox"/>
9361	Atelier de professionnalisaion (2 ^{ème} semestre – jusqu'à 2 points) (3)	<input type="checkbox"/>
	2 ^{ème} langue étrangère (TD annuel- jusqu'à 3 points supplémentaires)	<input type="checkbox"/>

(1) Epreuves de cette matière notées sur 10

(2) Un maximum de 2 points au total peut être attribué au titre du tutorat sous l'intitulé Tutorat de Sciences Economiques. C'est le nombre de points le plus élevé pour un tutorat qui est pris en compte.

(3) L'inscription à l'atelier se fera au cours du 1^{er} semestre

ANNEXE 5: FICHE PEDAGOGIQUE L1 ECONOMIE-GESTION PARCOURS REUSSITE- 1261L

1ER SEMESTRE Unité d'enseignements fondamentaux 1 (coef. 2) 20 ECTS

4 matières obligatoires avec TD

4316	Macroéconomie 1 (CM : 37h30 et TD : 15h)	<input checked="" type="checkbox"/>
4007	Analyse micro-économique (CM : 37h30 et TD : 15h)	<input checked="" type="checkbox"/>
5098	Mathématiques 1 (CM : 18h et TD : 15h) (1)	<input checked="" type="checkbox"/>
5099	Statistiques 1 (CM : 18h et TD : 15h) (1)	<input checked="" type="checkbox"/>

Unité d'enseignements complémentaires 1 (coef. 1) 10 ECTS

4 matières obligatoires

4205	Management des organisations (37h30)	<input checked="" type="checkbox"/>
5225	Fondements de l'Informatique (CM : 18h et TD : 18h)	<input checked="" type="checkbox"/>
7029	Anglais (TD : 18h)	<input checked="" type="checkbox"/>
9185	Méthode, expression écrite et orale (TD : 18h)	<input checked="" type="checkbox"/>

1 matière facultative (jusqu'à 3 points supplémentaires)

9000	Sport	<input type="checkbox"/>
------	-------	--------------------------

2EME SEMESTRE Unité d'enseignements fondamentaux 2 (coef. 2) 20 ECTS

4 matières obligatoires avec TD

4318	Macroéconomie 2 (CM : 37h30 et TD : 15h)	<input checked="" type="checkbox"/>
4046	Comptabilité générale (CM : 37h30 et TD : 15h)	<input checked="" type="checkbox"/>
5298	Mathématiques 2 (CM : 18h et TD : 15h) (1)	<input checked="" type="checkbox"/>
5299	Statistiques 2 (CM : 18h et TD : 15h) (1)	<input checked="" type="checkbox"/>

Unité d'enseignements complémentaires 2 (coef. 1) 10 ECTS

4 matières obligatoires

1365	Initiation au droit économique (CM : 37h30)	<input checked="" type="checkbox"/>
3091	Histoire des Faits Economiques (CM : 37h30)	<input checked="" type="checkbox"/>
7229	Anglais (TD : 18h)	<input checked="" type="checkbox"/>

2 matières fortement recommandées (jusqu'à 2 points supplémentaires)

8105/8115	Tutorat de Mathématiques (30h sur l'année) (2)	<input checked="" type="checkbox"/>
8102/8112	Tutorat d'Economie (30h sur l'année) (2)	<input checked="" type="checkbox"/>

2 matières facultatives

9361	Atelier de professionnalisation (2 ^{ème} semestre – jusqu'à 2 points) (3) 2 ^{ème} langue étrangère (TD annuel – jusqu'à 3 points)	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>

(1) Epreuves de cette matière notées sur 10

(2) Un maximum de 2 points au total sera attribué au titre du tutorat sous l'intitulé Tutorat de Sciences Économiques. C'est le nombre de points le plus élevé pour un tutorat qui est pris en compte.

(3) L'inscription à l'atelier se fera au cours du 1^{er} semestre

ANNEXE 6 : FICHE PEDAGOGIQUE

L1 DOUBLE CURSUS DROIT – HISTOIRE - 1141L

1ER SEMESTRE Unité d'enseignements fondamentaux Histoire 1 - 12 ECTS

4 matières obligatoires

- | | |
|--|-------------------------------------|
| Histoire ancienne (2h30/semaine (1+1,5 TD)) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Histoire médiévale (2h30/semaine (1+1,5 TD)) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Histoire moderne (2h30/semaine (1+1,5 TD)) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Histoire contemporaine (2h30/semaine (1+1,5 TD)) | <input checked="" type="checkbox"/> |

Unité d'enseignements fondamentaux Droit 1 – 12 ECTS

3 matières obligatoires

- | | |
|---|-------------------------------------|
| Introduction à l'étude du droit et du droit civil (4h30/semaine (3CM + 1,5 TD)) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Droit constitutionnel 1(4h30/semaine (3CM + 1,5 TD)) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Introduction historique au droit (3h/semaine (3CM)) | <input checked="" type="checkbox"/> |

Unité d'enseignements complémentaires et transversaux 1 – 6 ECTS

1 matière obligatoire

- | | |
|---|-------------------------------------|
| Institution judiciaires, institutions administratives et sources du droit (3h CM) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Anglais (1h30 TD) | <input checked="" type="checkbox"/> |

1 matière facultative (points supplémentaires)

- | | |
|----------------------|--------------------------|
| Sport ⁽¹⁾ | <input type="checkbox"/> |
|----------------------|--------------------------|

2EME SEMESTRE Unité d'enseignements fondamentaux Histoire 2 – 12 ECTS

4 matières obligatoires

- | | |
|--|-------------------------------------|
| Histoire ancienne (2h30/semaine (1+1,5 TD)) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Histoire médiévale (2h30/semaine (1+1,5 TD)) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Histoire moderne (2h30/semaine (1+1,5 TD)) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Histoire contemporaine (2h30/semaine (1+1,5 TD)) | <input checked="" type="checkbox"/> |

Unité d'enseignements fondamentaux Droit 2 – 12 ECTS

3 matières obligatoires

- | | |
|---|-------------------------------------|
| Droit civil (4h30/semaine (3CM + 1,5 TD)) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Droit constitutionnel 2 (3CM + 1,5 TD) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Relations internationales (3h CM) | <input checked="" type="checkbox"/> |

Unité d'enseignements complémentaires et transversaux 2 – 6 ECTS

3 matières obligatoires

- | | |
|---|-------------------------------------|
| Histoire du droit et des institutions (3h CM) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Science politique (3h CM) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Anglais (1h30 TD) | <input checked="" type="checkbox"/> |

2 matières facultatives (points supplémentaires)

- | | |
|--|--------------------------|
| Latin et latin juridique ⁽²⁾ 2 ^{ème} langue vivante ⁽³⁾ | <input type="checkbox"/> |
| Atelier de professionnalisation juridique ⁽⁴⁾ (1 semaine sur 2) | <input type="checkbox"/> |

(1) Accordés aux étudiants qui ont suivi au 1^{er} et au 2^{ème} semestre.

(2) Cours annuel d'1 h par semaine

(3) TD annuel d'1 h 30 par semaine

(4) TD annuel d'1 h 30 (10 séances)

ANNEXE 7 : FICHE PEDAGOGIQUE

L1 DOUBLE CURSUS HISTOIRE DE L'ART-DROIT – 1140L

1ER SEMESTRE Unité d'enseignements fondamentaux Histoire de l'art 1 – 12 ECTS

4 matières obligatoires

- | | |
|---|-------------------------------------|
| Mondes de l'Antiquité classique (2h CM/semaine) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Mondes Médiévaux (2h CM/semaine) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Mondes de la Méditerranée orientale (2h CM/semaine) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Travaux dirigés (2x2h TD/semaine) | <input checked="" type="checkbox"/> |

Unité d'enseignements fondamentaux Droit 1 – 12 ECTS

3 matières obligatoires

- | | |
|--|-------------------------------------|
| Introduction à l'étude du droit et du droit civil (4h30/semaine (3CM + 1,5TD)) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Droit constitutionnel 1 (4h30/semaine (3CM + 1,5TD)) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Introduction historique au droit (3h/semaine (3CM)) | <input checked="" type="checkbox"/> |

Unité d'enseignements complémentaires et transversaux 1 – 6 ECTS

2 matières obligatoires

- | | |
|--|-------------------------------------|
| Institution judiciaires et administratives (3h CM) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Anglais (1h30 TD) | <input checked="" type="checkbox"/> |

1 matière facultative (points supplémentaires)

- | | |
|----------------------|--------------------------|
| Sport ⁽¹⁾ | <input type="checkbox"/> |
|----------------------|--------------------------|

2EME SEMESTRE Unité d'enseignements fondamentaux Histoire de l'art 2 – 12 ECTS

4 matières obligatoires

- | | |
|--------------------------------------|-------------------------------------|
| Mondes modernes (2h CM/semaine) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Mondes contemporains (2h CM/semaine) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Mondes asiatiques (2h CM/semaine) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Travaux dirigés (2x2h TD/semaine) | <input checked="" type="checkbox"/> |

Unité d'enseignements fondamentaux Droit 2 – 12 ECTS

3 matières obligatoires

- | | |
|--|-------------------------------------|
| Droit civil (4h30/semaine (3CM + 1,5TD)) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Droit constitutionnel 2 (4h30/semaine (3CM + 1,5TD)) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Relations internationales (3h CM) | <input checked="" type="checkbox"/> |

Unité d'enseignements complémentaires et transversaux 2 – 6 ECTS

2 matières obligatoires

- | | |
|---|-------------------------------------|
| Histoire du droit et des institutions (3h CM) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Anglais (1h30 TD) | <input checked="" type="checkbox"/> |

2 matières facultatives (points supplémentaires)

- | | |
|---|--------------------------|
| Latin et latin juridique ⁽²⁾ ou 2 ^{ème} langue vivante ⁽³⁾ | <input type="checkbox"/> |
| Atelier de professionnalisation juridique ⁽⁴⁾ (1 semaine sur 2) | <input type="checkbox"/> |

(1) Accordés aux étudiants qui ont suivi au 1^{er} et au 2^{ème} semestre.

(2) Cours annuel d'1 h par semaine

(3) TD annuel d'1 h 30 par semaine

(4) TD annuel d'1 h 30 (10 séances)

ANNEXE 8 : FICHE PEDAGOGIQUE
L1 DOUBLE CURSUS DROIT-SCIENCES – 1142L

1ER SEMESTRE Unité d'enseignements fondamentaux Sciences 1

4 matières obligatoires

Des molécules aux organismes (60h CM + TD + TP)	<input checked="" type="checkbox"/>
Fondements en chimie (60h CM + TD + TP)	<input checked="" type="checkbox"/>
Méthodes mathématiques pour la Physique (60h CM + TD + TP)	<input checked="" type="checkbox"/>
Anglais (15h TD)	<input checked="" type="checkbox"/>

Unité d'enseignements fondamentaux Droit 1

5 matières obligatoires

Droit civil (introduction générale au droit) (37h30 CM + 15h TD)	<input checked="" type="checkbox"/>
Droit constitutionnel (37h30 CM + 15h TD)	<input checked="" type="checkbox"/>
Introduction historique au droit (37h30 CM)	<input checked="" type="checkbox"/>
Institutions judiciaires et administratives (37h30 CM)	<input checked="" type="checkbox"/>
Anglais (15h TD)	<input checked="" type="checkbox"/>

1 matière facultative (points supplémentaires)

Sport ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/>
----------------------	--------------------------

2EME SEMESTRE Unité d'enseignements fondamentaux Sciences 2

4 matières obligatoires

Unicité du Vivant (60h CM + TD + TP)	<input checked="" type="checkbox"/>
Calcul matriciel (60h CM + TD + TP)	<input checked="" type="checkbox"/>
Physique expérimentale (60h CM + TD + TP)	<input checked="" type="checkbox"/>
Anglais (15h TD)	<input checked="" type="checkbox"/>

Unité d'enseignements fondamentaux Droit 2

5 matières obligatoires

Droit civil (droit des personnes et des biens) (37h30 CM + 15h TD)	<input checked="" type="checkbox"/>
Droit constitutionnel (37h30 CM + 15h TD)	<input checked="" type="checkbox"/>
Relations internationales (37h30 CM)	<input checked="" type="checkbox"/>
Sciences politiques (37h30 CM)	<input checked="" type="checkbox"/>
Anglais (15h TD)	<input checked="" type="checkbox"/>

1 matière facultative (points supplémentaires)

Atelier de professionnalisation juridique ⁽²⁾ (1 semaine sur 2)	<input type="checkbox"/>
--	--------------------------

(1) Accordés aux étudiants qui ont suivi au 1^{er} et au 2^{ème} semestre.

(2) 10 séances de TD d'1h30.

ANNEXE 9 : FICHE PEDAGOGIQUE

L1 DOUBLE CURSUS DROIT ET ECONOMIE - GESTION 1190L - 1290L

1^{ER} SEMESTRE Unité d'enseignements fondamentaux 1 Droit (coef.2) 20 ECTS

2 matières obligatoires avec TD hebdomadaires

1380	Introduction à l'étude du droit civil (CM : 37h30 et TD : 15h)	<input checked="" type="checkbox"/>
2062	Droit constitutionnel 1 (CM : 37h30 et TD : 15h)	<input checked="" type="checkbox"/>

Unité d'enseignements complémentaires 1 Droit (coef.1) 10 ECTS

2 matières obligatoires

1371	Institutions judiciaires, institutions administratives (37h30)	<input checked="" type="checkbox"/>
	Anglais (TD 18h)	<input checked="" type="checkbox"/>

Unité d'enseignements fondamentaux 1 Economie 30 ECTS

4316	Macro-économie 1 (CM : 37h30 et TD : 15h)	<input checked="" type="checkbox"/>
4007	Analyse micro-économique (CM : 37h30 et TD : 15h)	<input checked="" type="checkbox"/>
5098	Mathématiques 2 (CM : 18h et TD : 9h)	<input checked="" type="checkbox"/>
5099	Statistique 1 (CM : 18h et TD : 9h)	<input checked="" type="checkbox"/>

2^{EME} SEMESTRE Unité d'enseignements fondamentaux 2 Droit (coef.2) 20 ECTS

2 matières obligatoires avec TD hebdomadaires

1381	Droit civil (CM : 37h30 et TD : 15h)	<input checked="" type="checkbox"/>
2063	Droit constitutionnel 2 (CM : 37h30 et TD : 15h)	<input checked="" type="checkbox"/>

Unité d'enseignements complémentaires 2 (coef.1) 10 ECTS

2 matières obligatoires

3040	Histoire du droit et des institutions (37h30)	<input checked="" type="checkbox"/>
	Anglais (TD : 18h)	<input checked="" type="checkbox"/>

Unité d'enseignements fondamentaux 2 Economie 30 ECTS

4046	Comptabilité Générale (CM : 37h30 et TD : 15h)	<input checked="" type="checkbox"/>
4318	Macro-économie 2 (CM : 37h30 et TD : 15h)	<input checked="" type="checkbox"/>
5298	Mathématiques 2 (CM : 18h et TD : 9h)	<input checked="" type="checkbox"/>
5299	Statistique 2 (CM : 18h et TD : 9h)	<input checked="" type="checkbox"/>

Enseignements facultatifs (jusqu'à 3 points supplémentaires)

2 ^e Langue Vivante (1h30 TD/s. annuel) – (points rattachés à l'UEC 2 Droit)	<input type="checkbox"/>
Sport (points rattachés à l'UEF1 Economie)	<input type="checkbox"/>

ANNEXE 10 : FICHE PEDAGOGIQUE

L1 INFORMATION ET COMMUNICATION – 1511L

1ER SEMESTRE Unité d'enseignements fondamentaux 1 15 ECTS

2 matières obligatoires avec TD hebdomadaires

6116	Introduction à l'étude des médias (CM : 37h30 et TD : 15h)	<input checked="" type="checkbox"/>
6104	Histoire et sémiologie de l'écrit et de l'image (CM : 37h30 et TD : 15h)	<input checked="" type="checkbox"/>

Unité d'enseignements complémentaires 1 8 ECTS

2 matières obligatoires sur 4

4205	Management des organisations (37h30)	<input type="checkbox"/>
3000	Introduction historique au droit (37h30)	<input type="checkbox"/>
1371	Institutions judiciaires, institutions administratives (37h30)	<input type="checkbox"/>
4341	Problèmes économiques contemporains (37h30)	<input type="checkbox"/>

1 matière facultative (jusqu'à 3 points supplémentaires)

9000	Sport	<input type="checkbox"/>
------	-------	--------------------------

Unité de méthodologie 1 7 ECTS

7048	Anglais (TD : 18h)
------	--------------------

1 atelier obligatoire sur 2

6105	Atelier de théâtre (TD : 15h)	<input type="checkbox"/>
6106	Atelier de création audiovisuelle (TD : 15h)	<input type="checkbox"/>

2EME SEMESTRE Unité d'enseignements fondamentaux 2 15 ECTS

2 matières obligatoires avec TD hebdomadaires

6112	Enjeux de la communication Atelier «approches du numérique » (CM : 37h30 et TD : 15h)	<input checked="" type="checkbox"/>
6113	Histoire de l'informatique et des réseaux (CM : 37h30 et TD : 15h)	<input checked="" type="checkbox"/>

Unité d'enseignements complémentaires 2 8 ECTS

2 matières obligatoires sur 5

3091	Histoire des faits économiques (37h30)	<input type="checkbox"/>
4174	Economie politique (37h30)	<input type="checkbox"/>
2300	Relations internationales (37h30)	<input type="checkbox"/>
2315	Science politique 37h30	<input type="checkbox"/>
3035	Histoire contemporaine politique et sociale (37h30)	<input type="checkbox"/>

1 matière facultative (jusqu'à 3 points supplémentaires)

2ème langue étrangère (TD annuel)	<input type="checkbox"/>
-----------------------------------	--------------------------

Unité de méthodologie 2 7 ECTS

3 matières obligatoires

7248	Anglais (TD : 18h)	<input checked="" type="checkbox"/>
6117	Atelier d'écriture journalistique (TD : 15h)	<input checked="" type="checkbox"/>
6118	Atelier de décytage de l'actualité médiatique(TD : 15h)	<input checked="" type="checkbox"/>

1 matière facultative (jusqu'à 2 points supplémentaires)

8117/8137	Tutorat (30h sur l'année)	<input type="checkbox"/>
-----------	---------------------------	--------------------------

ANNEXE 11: ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

REGIME DES ETUDES

- **Régime général** : régime normal avec participation aux travaux dirigés (TD) et contrôle continu des connaissances. **Vous serez automatiquement inscrit(e) dans ce régime.**
- **Dispense d'assiduité** : suppression des TD et du contrôle continu

Aménagement des études :

- Organisation de l'emploi du temps (choix du TD, autorisation ponctuelle d'absence voire dispense d'assiduité).
- Aménagement des examens : pour les épreuves orales faisant l'objet, lors d'une même session, d'une épreuve sur plusieurs créneaux horaires, possibilité d'indiquer les incompatibilités d'emploi du temps.

Il peut être accordé aux :

- étudiants exerçant une activité professionnelle
- étudiants ayant des enfants à charge, étudiants en situation de handicap, sportifs de haut niveau ;
- étudiants exerçant des responsabilités au sein du bureau d'une association ;
- étudiants accomplissant une activité militaire dans la réserve opérationnelle ;
- étudiants réalisant une mission dans le cadre du service civique ;
- étudiants réalisant un volontariat militaire ;
- étudiants élus dans les conseils de l'université et des CROUS

Calendrier :

Dispense d'assiduité : Dans le mois et demi qui suit le début des cours du 1^{er} semestre ; soit, pour l'année universitaire 2018/2019, le **16 novembre 2018** dernier délai.

Choix des TD (sous réserve des places disponibles): Formulaire à se procurer et à déposer à l'accueil avec les justificatifs demandés **au plus tard le vendredi de la première semaine des TD**.

Passé ces délais plus aucun changement de TD ne sera possible **y compris pour le 2^{ème} semestre**.

Oraux : Demande formulée au plus tard le mercredi précédent la publication du calendrier des épreuves.

NB : La dispense d'assiduité est incompatible avec le parcours réussite

EMPLOI DU TEMPS

Aucun changement d'équipe n'est possible quel qu'en soit le motif.

Les étudiants trouveront leur **emploi du temps personnalisé** sur le site Internet de l'Université à l'adresse : <https://applisweb.u-paris2.fr/planningindividuel/accueil>

CHANGEMENTS : OPTION, PARCOURS, MATIERES FACULTATIVES

DATES LIMITES DE DEPOT DES DEMANDES :

■ Changement dans le choix des matières à option du 1^{er} semestre (pour la matière "Introduction à l'étude des médias")* :	9 octobre 2018
■ Ajout de matières facultatives * (si places disponibles) :	9 octobre 2018
■ Changement de parcours (vers le parcours réussite) :	9 octobre 2018
■ Changement dans le choix des matières à option du 2nd semestre * :	8 février 2019

* Formulaires à se procurer et à déposer à l'accueil

Attention : Seul le service de la scolarité est habilité à traiter les demandes de changements.

REORIENTATION A LA FIN DU 1ER SEMESTRE

Les étudiants qui estimeront avoir fait une erreur d'orientation, pourront, à la fin du 1er semestre, faire une demande de changement de filière. Les demandes de réorientation se font **fin novembre**.

CONVENTION DE STAGE

Les conventions de stage complétées et signées par l'entreprise et l'étudiant doivent être déposées à la scolarité en 3 exemplaires, accompagnés de 2 enveloppes grand format affranchies, pour examen et signature, **15 jours avant le début du stage (périodes de fermeture de l'université non comprises)**.

Conventions téléchargeables sur le site de l'université dans la rubrique « vie étudiante ».

Pour la période estivale les conventions doivent nous parvenir avant le 15 juin au plus tard. La période de stage sous convention s'étale du 1^{er} septembre au 30 septembre de l'année suivante.

La convention de stage doit être **saisie en ligne** sur le site de l'université, puis imprimée en 3 exemplaires : <https://www.u-paris2.fr/fr/formations/stage-en-entreprise/effectuer-un-stage>

REPARTITION PAR EQUIPE

Aucun changement d'équipe n'est possible quel qu'en soit le motif.

■ Les étudiants inscrits en licence de droit sont répartis en 3 équipes. Le découpage se fait par ordre alphabétique par rapport à la première lettre du nom de famille. Le découpage en équipe peut être différent pour les étudiants du parcours classique (1110L et « 1113L ») et ceux du parcours réussite (1111L).

Cette année les équipes seront réparties comme suit (un roulement est organisé tous les ans) :

Équipe 1 : milieu de l'alphabet (de D jusqu'à L ou M environ)

Équipe 2 : fin de l'alphabet (de L ou M jusqu'à Z)

Équipe 3 : début de l'alphabet (de A jusqu'à D environ)

Rattachements spécifiques:

- Les étudiants inscrits au double cursus histoire de l'art et droit (1140L) sont affectés à l'équipe 1.
- Les étudiants inscrits aux doubles cursus droit et sciences (1142L), droit et histoire (1141L) sont affectés à l'équipe 2.
- Les étudiants inscrits au double cursus droit et économie gestion (1190L+1290L) sont affectés à l'équipe 3.
- Les étudiants inscrits dans le diplôme de juriste européen (1116L) sont affectés à l'équipe 3.
- Les étudiants inscrits dans le diplôme de droits français et allemand (programme BERMUPA) (1114L) et au DU Allemand sont affectés à l'équipe 3.
- Les étudiants inscrits au DU de Common Law (91618) hors programme juriste européen ou Bermupa sont affectés à l'équipe 2 ou 3
- Les étudiants inscrits dans le diplôme de droits français et espagnol (1117L) sont affectés à l'équipe 1.
- Les étudiants inscrits dans les diplômes de droits français et italien (1118L et 1128L) sont affectés à l'équipe 1.
- Pas de répartition en équipe pour les étudiants en Économie-gestion.

ANNULATION D'INSCRIPTION

Vous pouvez annuler votre inscription jusqu'au **30 novembre** 2018 en transmettant à la scolarité de Vaugirard 1 une **lettre** de demande d'annulation de votre inscription datée et signée et comportant votre numéro de matricule, vos coordonnées (mail et téléphone) et accompagnée de votre **carte d'étudiant**, de vos **certificats de scolarité** et d'un **RIB à votre nom**.

Une somme de 23 euros environ restera acquise à l'université pour frais de gestion.

Conditions spécifiques pour les étudiants boursiers : renseignez-vous auprès du service des bourses à Assas.

ANNEXE 12: PROGRAMME DE LA JOURNÉE D'ACCUEIL



Journée d'accueil au Centre Vaugirard pour les nouveaux étudiants en 1ère année de Licence

Mardi 25 septembre 2018

Journée d'accueil des étudiants en Droit et Info Com

Mercredi 26 septembre 2018

Journée d'accueil des étudiants en Economie-gestion

<u>Présentations en amphi 600</u>		<u>Présentations en amphi 600</u>	
« organisation des études » 1- droit, équipe 1 2- droit, équipe 2 3- droit, équipe 3 4- Info Com	De 8h30 à 10h De 10h30 à 12h De 14h à 15h30 De 15h30 – 17h	« organisation des études » Étudiants en économie-gestion	De 9h à 10h30
« partir faire ses études à l'étranger » Échanges internationaux et programmes d'échanges	De 12h30 à 13h30		
« Vie associative » Présentation des associations étudiantes	De 13h30 à 14h		
<u>Stands</u>	De 9h à 16h30	<u>Stands</u>	De 10h à 12h30
ACTION SOCIALE et SANTE (service social, relais handicap, bourses, SIUMPPS)		ACTION SOCIALE et SANTE (service social, relais handicap, bourses, SIUMPPS)	
SPORT		SPORT	
SCOLARITÉ		SCOLARITÉ	
PARCOURS DIVERSIFIES DE LICENCE (parcours réussite, Collège de droit, autres diplômes d'université)		PARCOURS DIVERSIFIES DE LICENCE (parcours réussite, Collège d'économie)	
Pôle LANGUES		Pôle LANGUES	
CIO		CIO	
VIE ASSOCIATIVE		VIE ASSOCIATIVE	
	<u>Portes ouvertes Bibliothèque : de 9h à 16h</u>		